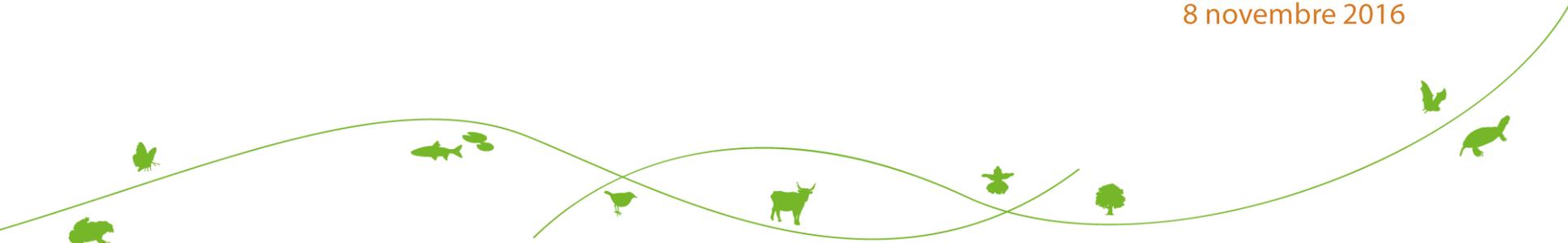




Tourbières et pâturage

Exemple de démarches partenariales sur les
Hautes Chaumes du Forez

8 novembre 2016

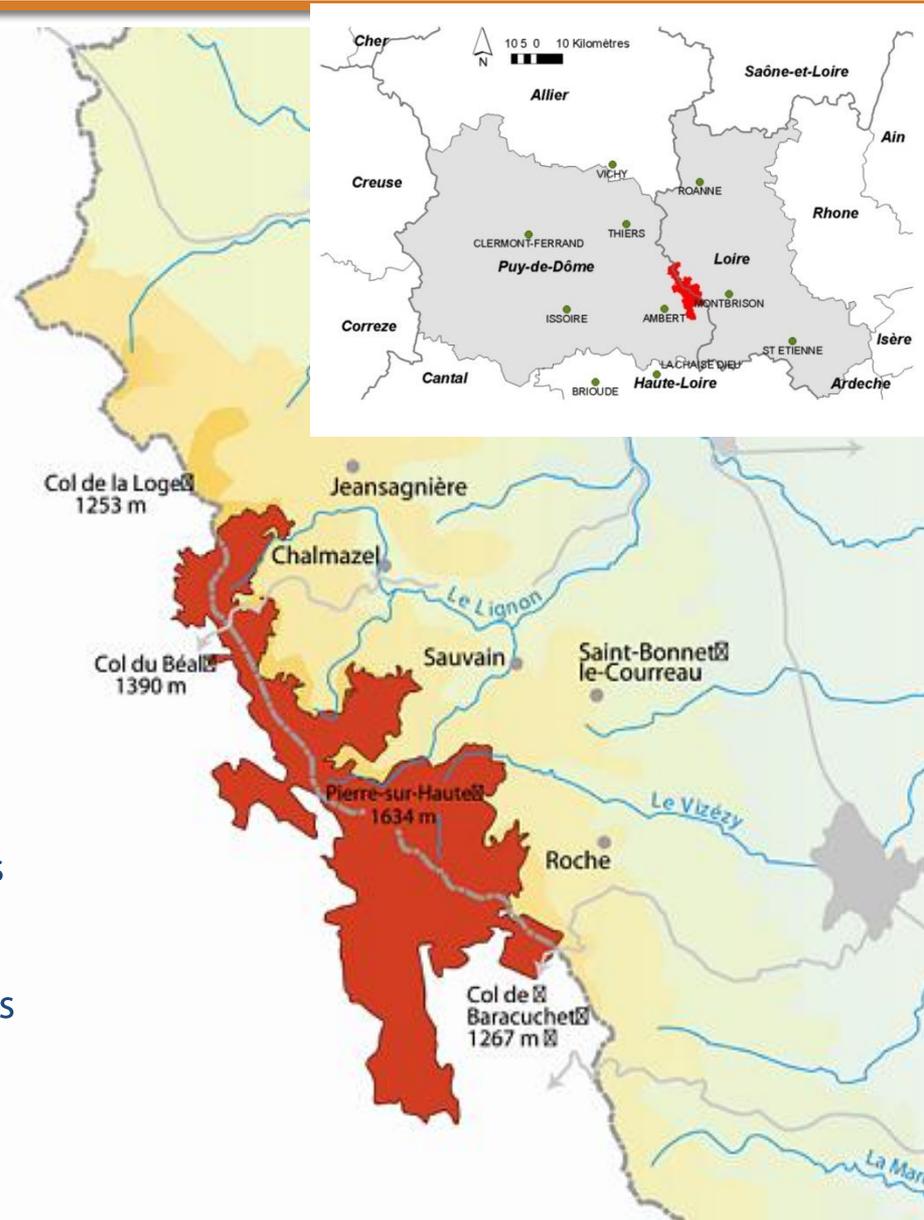


Un territoire

- 20 km de long sur 1 à 7 km de large
- Près de 10 000 hectares de landes, prairies et tourbières
- Sommet à Pierre-sur-Haute (1634 m)

Des projets agropastoraux

- Des OLAE en 1997 au PAEC 2015 – 2020
- RNR des jasseries de Colleigne depuis 2003
- Un CREZH Tourbières de la Grande Pierre Bazanne (2004-2008) : le travail se poursuit dans le cadre d'un contrat de rivières depuis 2012
- Un CREZH Tourbières et Zones humides des Hautes Chaumes du Forez (2008-2013) sur trois tourbières interdépartementales

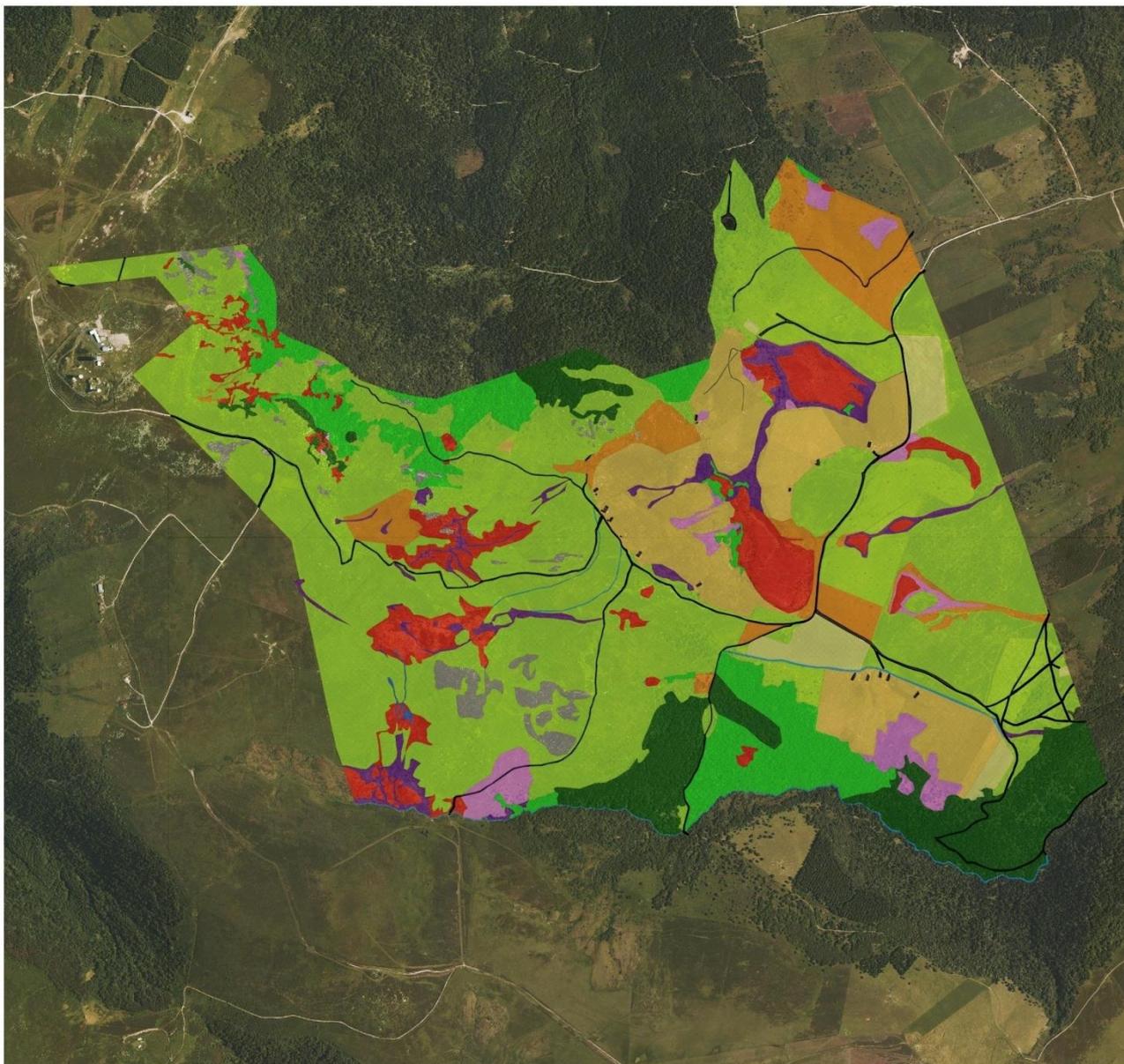


Zone d'intervention prioritaire (ZIP)	Nom MAEC	Zone à enjeux forts concernée	Nbre exploitations concernées par l'enjeu	Nombre exploitations ciblées (objectifs)	Taux de contractualisation estimé	Surfaces engageables estimées	Montant unitaire moyen	Valeur engagement estimée pour 5 ans
ZIP 1 : Biodiversité et réouverture de milieux	Ouverture de milieux en déprise	ZE 1 : Zones en déprise	Surfaces majoritairement hors SAU / Exploitations volontaires à rechercher		Secteurs à préciser lors d'une étude	200	312,00 €	312 000,00 €
	Entretien des landes pâturées	ZE 2 : Landes subalpines	7	4	75%	219,75	223,00 €	245 021,25 €
		ZE 3 : Landes et pelouses	68	50	75%	1273,5	75,00 €	477 562,50 €
		Maintien et entretien des fumades	ZE 4 : Fumades	67	50	75%	303,75	130,00 €
Protection des zones humides		ZE 5 : Tourbières	67	35	25%	159	118,00 €	93 810,00 €
		ZE 6 : ZH	404	80	10%	192,7	118,00 €	113 693,00 €
ZIP 2 : Eau - zones humides - Phyto	Réduc Phyto Culture	ZE 7 : Cours d'eau	421	100	20%	74	154,00 €	56 980,00 €
	Maintien de couverts permanents	ZE 8 Couverts végétaux permanents	573	93	5%	731,3	65,00 €	237 672,50 €
	Réduc Phyto Vigne	ZE 9 : Vignes	30	12	25%	28	170,00 €	23 800,00 €
ss total				100		3 182		1 757 976,75 €

Mesure protection des zones humides :

- chargement limité à 0,5 UGB/ha/an

- pâturage seulement à partir du 15 juillet



1985 : classement de 56 ha en RNV

2003 : premier plan de gestion par le CEN

2007 : passage de RNV à RNR

56 ha → 286 ha

Périm. d'étude = 600 ha

Des espaces essentiellement agropastoraux



Impact du pâturage sur deux espèces de sphaignes patrimoniales



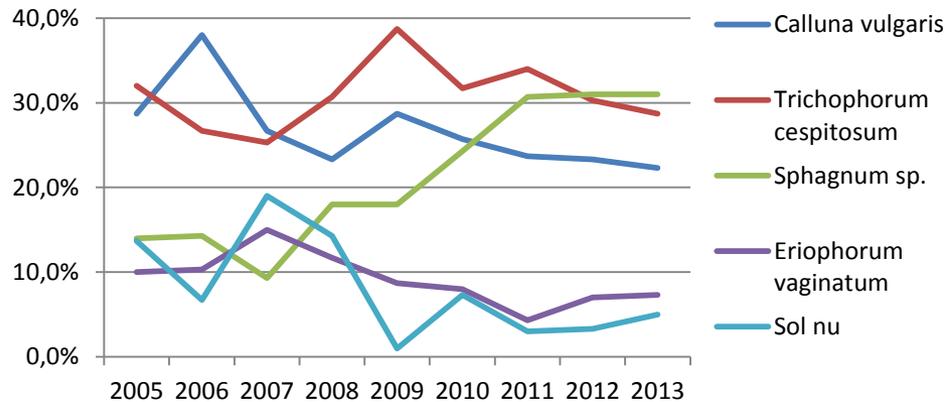
Sphagnum affine et *Sphagnum fuscum*

Régression drastique des populations du fait du piétinement des berges par les bovins.



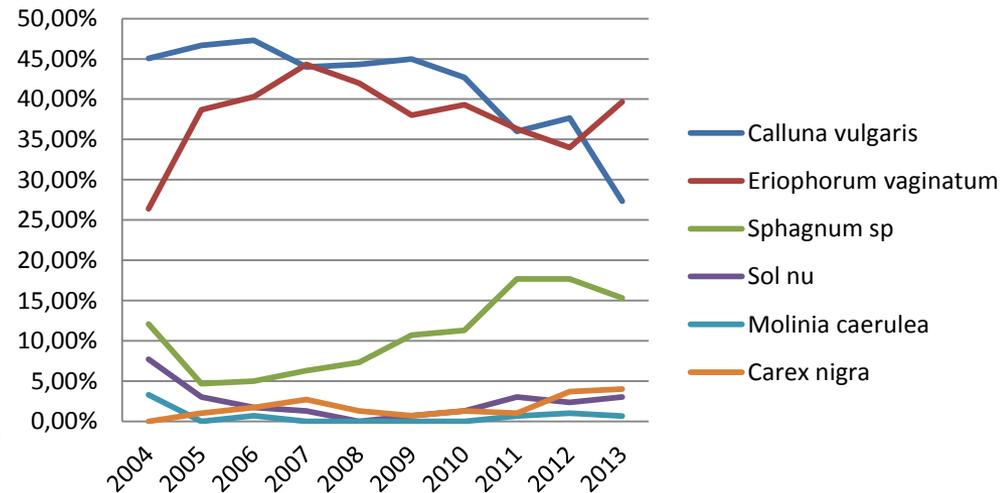
Tourbière non pâturée du Gros Fumé

Transect 6 - Tourbière du Gros Fumé
Abondance des espèces les plus fréquentes en volume spécifique



Tourbière pâturée de Renat

Transect 2 - Tourbière de Renat
Abondance des espèces les plus fréquentes en volume spécifique



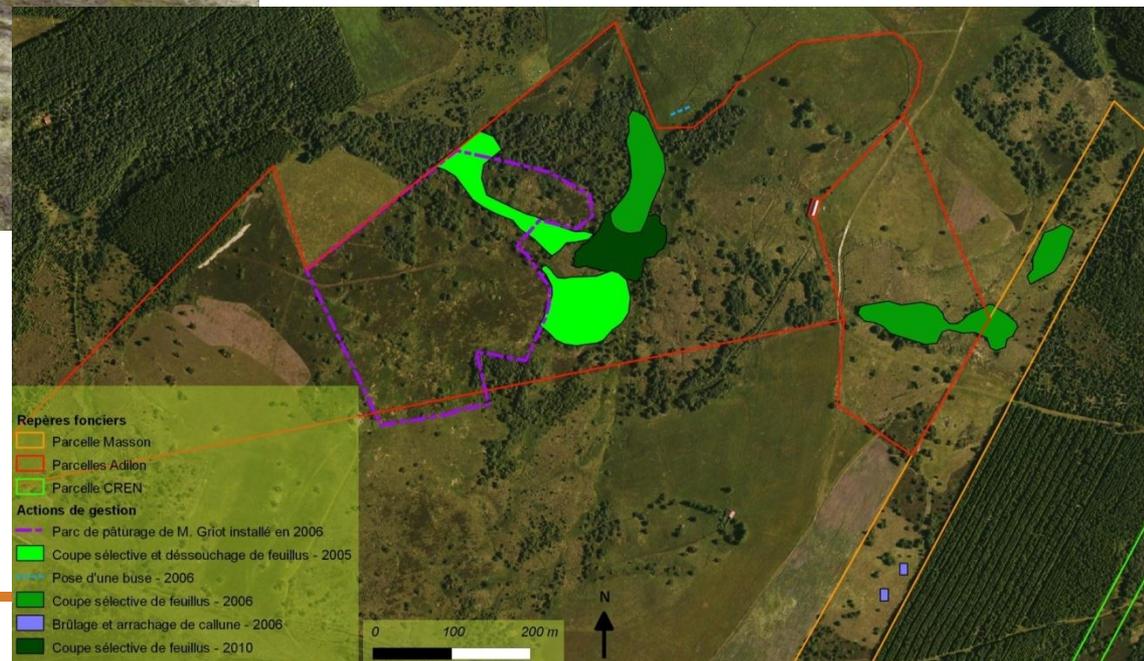


2004-2008 : CREZH

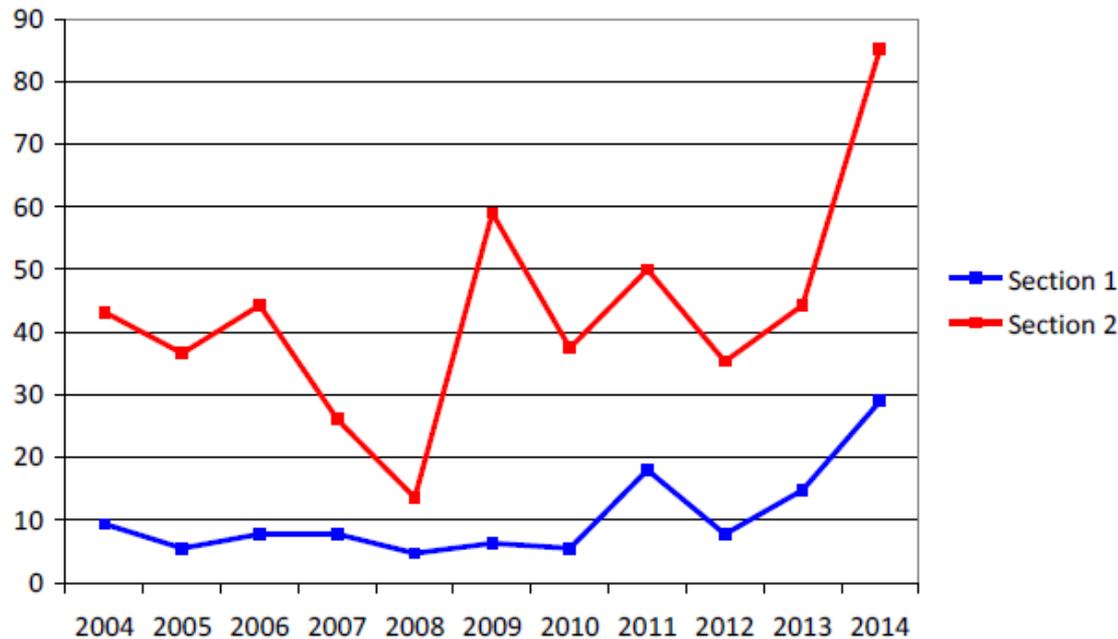
→ opérations de bûcheronnage et mise en place de pâturage (MAE)

Depuis 2012 : suivi et entretien dans le cadre du contrat de rivières Lignon-Anzon-Vizezy

Suivi du pâturage dans le cadre des MAE qui cadrent les pratiques

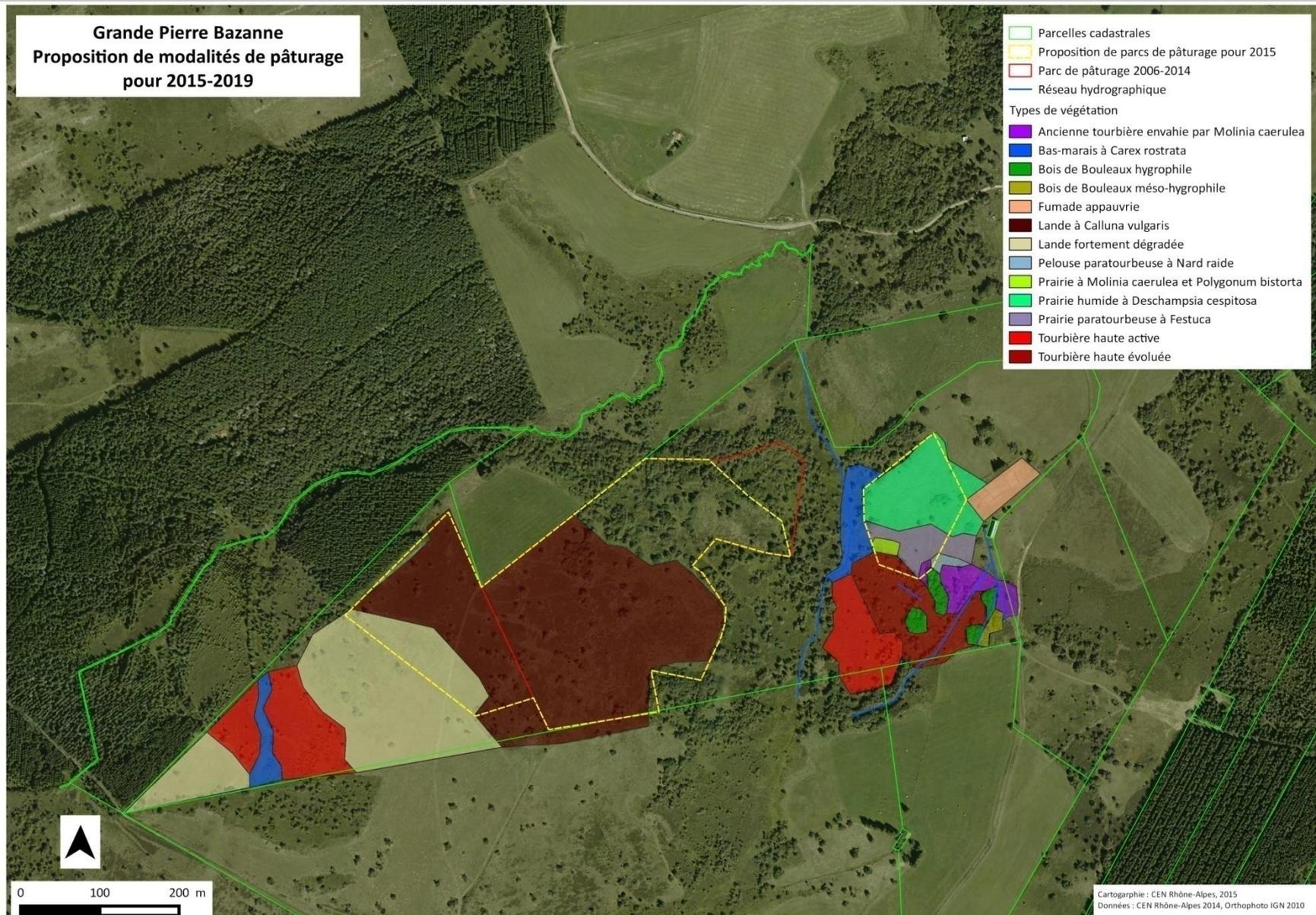


Résultats des suivis des papillons



Graphique 1.- Indice d'abondance annuel du Damier de la succise sur Grand Pierre Bazanne

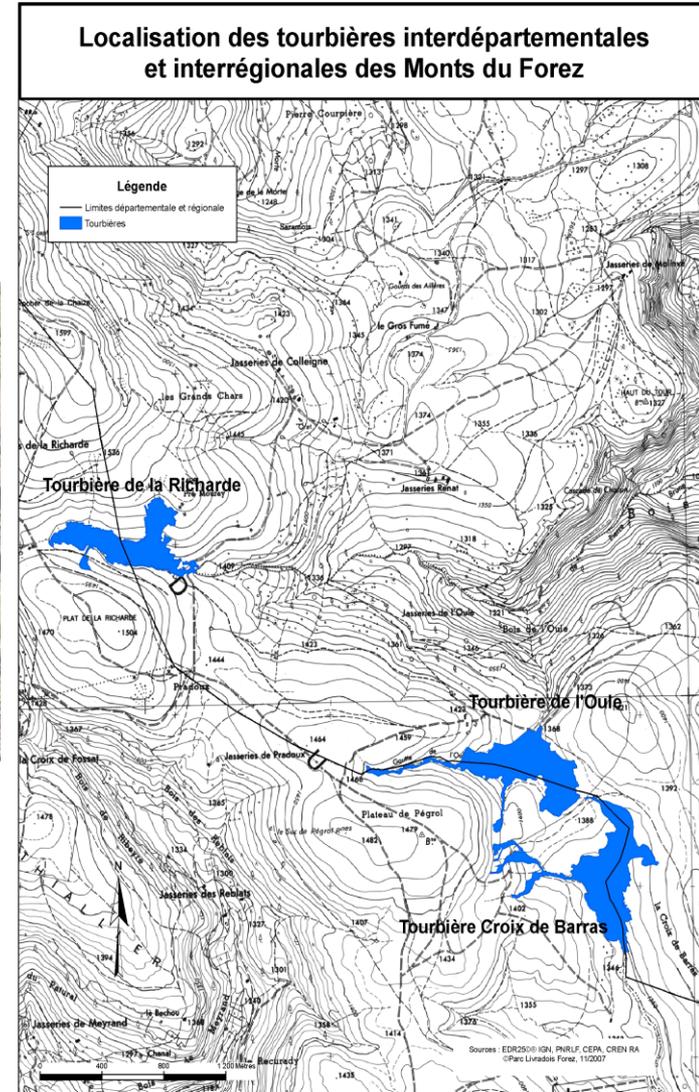




Trois sites à cheval sur les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme

Des problématiques de gestion pastorale (zones d'abreuvement)

Différentes méthodes de gestion proposées et des suivis en 2008, 2010 et 2012



Tourbière de la Croix-de-Barras

Loire : MAE, pâturage 15 jours à la fin du mois de septembre

Puy-de-Dôme : mise en défend de la tourbière

Les deux mesures apparaissent favorables mais :

- zones de tremblants et de tourbières basses à *Scheuchzeria palustris*, probablement peu fréquentées par le bétail
- présence de la Molinie au cœur de la tourbière (même après 4 ans de mise en défend) qui interroge.

Tourbière de la Goutte de l'Oule

Végétations fragile de tremblants et bas-marais à sphaignes

Loire : MAE, pâturage 10 à 15 jours fin août par des moutons

Puy-de-Dôme : mise en défend d'un secteur surpiétiné par des bovins

Très bon état des tremblants (côté Loire) qui semblent peu fréquentés, sauf un secteur le long de la clôture → apparition de la Molinie !

Cicatrisation de la zone en défend (mais la Molinie reste) et dégradation de la zone pâturée par les bovins côté Puy-de-Dôme



Tourbières interdépartementales

Tourbière de la Croix-de-Barras

Loire : MAE, pâturage 15 jours à la fin du mois de septembre
Puy-de-Dôme : mise en défend de la tourbière

Les deux mesures apparaissent favorables mais :

- zones de tremblants et de tourbières basses à *Scheuchzeria palustris*, probablement peu fréquentées par le bétail
- présence de la Molinie au cœur de la tourbière (même après 4 ans de mise en défend) qui interroge.

Tourbière de la Goutte de l'Oule

Végétations fragile de tremblants et bas-marais à sphaignes

Loire : MAE, pâturage 10 à 15 jours fin août par des moutons

Puy-de-Dôme : mise en défend d'un secteur surpiétiné par des bovins

Très bon état des tremblants (côté Loire) qui semblent peu fréquentés, sauf un secteur le long de la clôture → apparition de la Molinie !

Cicatrisation de la zone en défend (mais la Molinie reste) et dégradation de la zone pâturée par les bovins côté Puy-de-Dôme

Tourbière de la Richarde

Signes possibles d'une dégradation du milieu due à une intensification des pratiques agricoles et qui semble être suivie d'effets pour les papillons



Conclusion

- ✓ **Le problème du pâturage en tourbière n'est pas le prélèvement, mais le piétinement, surtout en lien avec l'abreuvement dans les parcs mixtes.**
- ✓ **Des sensibilités différentes en fonction des habitats. Les habitats à sphaignes semblent particulièrement délicats.**
- ✓ **Des problèmes méthodologiques de suivi se posent.**
- ✓ **Perspectives : un programme « tourbière », tests de nouvelles techniques de récupération de données pour un suivi plus efficace.**





Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes



Merci de votre attention

<http://www.parc-livradois-forez.org/Contrat-tourbieres.html>